

Assermentation des nouveaux élus

La période de dépôt des candidatures s'est terminée le 22 septembre. M. Jean-François Pelletier qui était conseiller au poste 5 s'est présenté comme maire et M. Sylvain Dorion s'est présenté comme conseiller au poste no. 5. Aucun autre candidat ne s'étant présenté, les deux candidats ont été élus par acclamation.

« Nous avons procédé à l'assermentation des nouveaux élus immédiatement après la date limite du dépôt des candidatures, car il n'y a pas eu d'opposant », a mentionné Isabelle Michaud, directrice générale et présidente d'élection à la municipalité de Saint-Anne-de-la-Pocatière.



M. Sylvain Dorion et M. Jean-François Pelletier
Photo : José Soucy, Le Placoteux

Mot du maire

Bonjour,

Il me fait plaisir aujourd'hui de vous écrire ces quelques lignes pour remercier en premier lieu tous ceux qui ont appuyé ma candidature au poste de maire et à vous tous qui me faites confiance pour compléter le reste de ce mandat de deux ans. Je tiens aussi à vous remercier au nom de monsieur Sylvain Dorion pour la confiance que vous lui avez donnée.

Un merci particulier aux autres membres du conseil municipal pour leur support et pour le bon travail d'équipe. Je tiens à souligner l'excellent travail de notre mairesse suppléante, madame Carole Lévesque.

C'est avec une joie un peu mitigée que je remplirai ce mandat suite au départ triste et tragique de notre maire M. Rosaire Ouellet.

Je tiens aussi à mettre en valeur le travail de la directrice générale et de son équipe ainsi que tous les employés pour leurs excellentes contributions pendant cette transition et ces moments plus difficiles.

Je veux que l'ADN du conseil tourne autour de l'intégrité, la transparence, l'équité pour nos citoyens et des décisions bien éclairées qui respectent les besoins et la capacité de payer de la population. Les taux d'intérêt, l'inflation, le manque de main d'œuvre, les gens de plus en plus exigeants sont tous des facteurs qui affectent aussi notre Municipalité, soyons vigilants.

Merci et au plaisir de vous voir aux séances du conseil.

Jean-François Pelletier, Maire

Abris d'hiver temporaires

Les abris d'hiver pour véhicules sont autorisés **du 15 octobre au 1^{er} mai** et doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant. Aucune demande de permis auprès de la municipalité n'est requise pour cela. Assurez-vous de garder un dégagement de quatre (4) mètres par rapport à la rue (emprise municipale).

Conférence matinale pour les 55 ans et plus

Les conférences matinales sont de retour pour la saison 2023-2024. La première sera **le jeudi 9 novembre, de 9 h à 10 h 30**, à l'Auberge Cap Martin (93, Route 132 Ouest, Sainte-Anne-de-la-Pocatière). Sujet à confirmer. Une publication sera faite prochainement dans la section « Dernières nouvelles » du site internet de la Municipalité et sur la page Facebook. Le coût de participation est de 10 \$, déjeuner inclus. Inscription requise, **au plus tard le vendredi 3 novembre à midi**, au 418 856-3192 ou par courriel : agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com



Nouvelle date pour la récupération des encombrants



La nouvelle date déterminée pour la récupération des encombrants dans la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est le **vendredi 27 octobre 2023 (et non le 26 tel qu'indiqué au calendrier de collecte)**.

Ce service est offert au secteur résidentiel seulement.

Puisque la collecte commencera dès 5 h le matin, il est recommandé de placer les encombrants sur le bord du chemin la veille.

Matériaux acceptés : Matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyau, toile (abri, piscine, etc.), prélarats et tuiles (petites quantités), revêtement de résidence en vinyle (clapboard) (petites quantités), plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc.), papier goudronné (petite quantité) et souche d'arbre.

Collecte municipale de feuilles d'automne

Les feuilles d'automne restant au sol (idéalement déchetées) sont bénéfiques pour la biodiversité et la structure du sol. Elles agissent comme une couverture naturelle pour les plantes et les racines pendant l'hiver.

ATTENTION : les feuilles d'automne, le gazon et les branches NE VONT PAS au bac brun. Pensez à l'herbicyclage ou à l'Écocentre.

La Municipalité offre aussi un service de collecte de feuilles : **le mardi 24 octobre et le mardi 14 novembre.**

Puisque la collecte commencera dès 8 h le matin, il est recommandé de placer les sacs de feuilles la veille ou tôt le matin au bord de la route.

C'est bientôt la saison de l'Halloween, évitons la dispersion du roseau commun.



Soyez consciencieux dans vos choix de décorations et de costumes pour stopper la dispersion du roseau commun « phragmite ». Pour une décoration d'Halloween naturelle, privilégiez des espèces indigènes (le

foin/paille, le blé, le maïs).

Pour plus d'informations, communiquez avec OBAKIR :

Tél. : (418) 492-6135 poste 104 Courriel : info@obakir.qc.ca

Consultation publique - projet de règlement

Une consultation publique sera tenue par le conseil municipal sur le PREMIER projet de règlement numéro 391 visant à modifier le règlement de zonage numéro 164 afin d'ajouter l'usage « HABITATION MULTIFAMILIALE » dans la zone commerciale et industrielle « Ci » sous la condition que celui-ci soit permis uniquement lors de la reconversion d'un établissement d'hébergement touristique.

**Le lundi 30 octobre 2023, à 19 h,
à la salle du Conseil (395, ch. des Sables Est)**

La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière



**Vente de livre usagées
Du 17 au 21 octobre à la Mosaïque**

Mardi 17 octobre de 13 h à 16 h 30
Mercredi 18 octobre de 13 h à 16 h 30
Jeudi 19 octobre 16 h à 20 h
Samedi 21 octobre 10 h à 12 h

Des livres à petit prix pour de grandes lectures

**Vernissage « La nature des horizons »
par Annie Duval**

Le vernissage de l'exposition de Annie Duval aura lieu le mercredi 18 octobre de 17 h à 19 h à la Mosaïque.



C'est au cœur de l'automne que les tableaux d'Annie Duval prendront place au sein de notre espace.

Artiste de la région, Annie Duval est très active et a plus d'une corde à son arc. Ses bijoux se retrouvent dans plusieurs boutiques du coin.

À mi-chemin, Annie Duval

Recrutement de bénévoles

Si vous aimez les livres et les gens, communiquez avec nous. Messenger/biblio@<http://xn--lapocatiere-66a.ca>
Tél. : 418 856-3394 poste 1118

**NOUVEAU PROGRAMME DE SOUTIEN
Animation culturelle de La Mosaïque –
Aide aux initiatives en art communautaire**

C'EST POUR QUI?
Toutes les personnes intéressées à créer une occasion de rencontres autour de la culture.

C'EST QUOI?
Des rencontres d'échanges et de partage, des ateliers, des initiations, des présentations...

C'EST POURQUOI?
Initier un groupe. Rallier de nouveaux adeptes. Faire connaître ou développer de nouvelles techniques à votre groupe.

C'EST QUAND?
À l'automne 2023

COMMENT PRÉSENTER TA DEMANDE DE SOUTIEN?
Remplir le formulaire sur notre site Web dans la section Mosaïque!

Tu as des questions, n'hésites pas à nous contacter :
418 856-2222, poste 2008

Le legs du 175^e de l'incorporation municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière



La Municipalité a procédé au lancement du legs du 175^e en présence de la mairesse suppléante, Mme Carole Lévesque, et le président de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière, M. François Archambault, et de nombreux partenaires le 26 septembre au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation.

Le comité des Fêtes du 175^e a réalisé un projet en trois volets :

Le parcours de panneaux thématiques présente huit panneaux qui seront installés sur quatre sites distincts: un à la gare de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, un au Centre de Développement Bioalimentaire du Québec (CDBQ), un sur le site curial du Haut de Sainte-Anne appartenant à la Fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière à l'ouest de la municipalité et cinq à la tour d'observation de la halte routière municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Le parcours des croix de chemin rassemble huit croix de chemin. Ce projet incluait la restauration de plusieurs croix avec la participation des Chevaliers de Colomb, Conseil 5425-Sainte-Anne. Un dépliant sera distribué localement pour présenter l'ensemble du parcours.

L'installation médiatique sur le Haut de Sainte-Anne est présentée au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation. Elle est constituée d'une sculpture reprenant une partie des fondations du premier presbytère de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'une borne médiatique permettant d'en connaître davantage sur le premier ensemble curial de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Une capsule vidéo sur Sainte-Anne-de-la-Pocatière est aussi présentée.

Ce legs a été réalisé grâce à la contribution financière de Patrimoine canadien, dans le cadre du Fonds des legs, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière, partenaire officiel et de nombreux partenaires de soutien!



Projection gratuite du documentaire "La Coop de ma mère"

**Le 19 octobre prochain à 19 h
Saint-Onésime-d'Ixworth**

(SALLE LES GÉNÉRATIONS, 41 CH. DU VILLAGE)

La projection sera l'occasion de discuter de la réalité du logement et des alternatives d'habitation au Kamouraska! En compagnie de Romain Thibaud, coordonnateur formation, vie associative et événements à la Fédération des Coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches.

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 6 novembre 2023 à 20 h**, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est.

Jean-François Pelletier, Maire